



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Sapeurs-pompiers volontaires

Question écrite n° 49585

Texte de la question

M. Gerard Leonard appelle l'attention de M. le ministre de l'interieur sur le souhait exprime par les sapeurs-pompiers volontaires de voir publies le plus rapidement possible les textes d'application de la reforme de leur statut. Il lui demande de bien vouloir preciser dans quel delai pourra intervenir l'arrete interministeriel fixant, en application du decret du 22 novembre 1996, le taux de base de la vacation horaire des sapeurs-pompiers volontaires.

Données clés

Auteur : [M. Léonard Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49585

Rubrique : Securite civile

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1298